

JAN 27 1987

332-106

*S
J
103
H7
33-2
E44
A12f
4.2



TABLE DES MATIÈRES
HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA
KIA 0A6

CONFIDENTIEL
JUSQU'À PRÉSENTATION
À LA CHAMBRE

II INFLUENCE POLITIQUE DES LOBBYISTES AU CANADA

Le Comité permanent des élections, des privilèges et de la procédure a l'honneur de présenter son

- Le maintien du statu quo
- L'auto-réglementation des lobbyistes
- L'enregistrement des lobbyistes
- Recommandation

PREMIER RAPPORT

IV ANALYSE DE CERTAINES QUESTIONS CONCERNANT L'ENREGISTREMENT DES LOBBYISTES

- Qu'est-ce que le lobbying?
- Quels lobbyistes devraient être tenus de s'enregistrer?
- Nature des renseignements à divulguer

Conformément à son ordre de renvoi du mercredi 19 novembre 1986, relatif au document intitulé : "Le lobbying et l'enregistrement des lobbyistes payés - Document de discussion", votre Comité soumet le rapport suivant :

- Activités de lobbying assujetties à l'enregistrement
- Définition du lobbyiste
- Nature des renseignements à divulguer
- Administration et sanctions
- L'enregistrement des lobbyistes et le système juridique

VI L'APPLICATION DE NOTRE PROPOSITION

LIBRARY OF PARLIAMENT
CANADA
1987 03 19
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT